

14.1.2020

B9-0040/2020 }
B9-0042/2020 }
B9-0043/2020 }
B9-0045/2020 } RC1/Am. 41

Amendement 41

Robert Hajšel, Ondřej Kovařík, Ondřej Knotek, Martin Hlaváček, Martina Dlabajová, Radka Maxová, Dita Charanzová, Ioan-Rareș Bogdan, Vasile Blaga, Mircea-Gheorghe Hava, Dan-Ștefan Motreanu, Siegfried Mureșan, Daniel Buda, Loránt Vincze, Carlo Calenda, Marek Paweł Balt, Włodzimierz Cimoszewicz, Leszek Miller, Monika Beňová, Ivan Štefanec, Günther Sidl, Łukasz Kohut, Gheorghe Falcă, Marian-Jean Marinescu, Kateřina Konečná, Miroslav Číž, Petar Vitanov, Ivo Hristov, Elena Yoncheva, Sergei Stanishev, Tsvetelina Penkova, Robert Biedroń, Juozas Olekas, Carlo Fidanza, Pietro Focchi, Nicolás González Casares, Domènec Ruiz Devesa, Maria Grapini, Tudor Ciuhodaru, Gheorghe-Vlad Nistor

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE

sur le pacte vert pour l'Europe

Proposition de résolution commune

Paragraphe 24

Proposition de résolution commune

24. insiste sur l'abandon rapide des subventions directes et indirectes accordées aux combustibles fossiles d'ici à 2020 dans l'Union et dans chaque État membre;

Amendement

24. insiste sur l'abandon rapide des subventions directes et indirectes accordées aux combustibles fossiles d'ici à 2020 dans l'Union et dans chaque État membre; ***souligne que le futur système énergétique de l'Union devrait être fondé principalement sur les sources d'énergie renouvelables et prévoir un abandon rapide des combustibles fossiles, compte devant être tenu des différences entre les États membres, à commencer par la suppression progressive des subventions en faveur des combustibles fossiles d'ici 2020; considère le gaz comme une source d'énergie transitoire; souligne que, pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat et de durabilité, tous les secteurs doivent recourir davantage progressivement aux énergies propres et renouvelables;***

Or. en

AM\1196535FR.docx

PE643.464v01-00 }
PE643.466v01-00 }
PE643.467v01-00 }
PE643.469v01-00 } RC1

AM\1196535FR.docx

PE643.464v01-00 }
PE643.466v01-00 }
PE643.467v01-00 }
PE643.469v01-00 } RC1